



EXIGENCES TECHNIQUES ET RELATIVES À LA GESTION APPLICABLES À LA PROPOSITION ET PLAN D'ÉVALUATION POUR LE CHAMP DE TIR MODULAIRE INTÉRIEUR

1. PORTÉE

1.1 But

Le présent document décrit les exigences techniques et relatives à la gestion applicables à la proposition des besoins et le plan d'évaluation de la soumission pour le champ de tir modulaire intérieur.

1.2 Instructions

L'État évaluera la proposition conformément aux directives et aux critères énoncés dans le présent document. Les instructions suivantes s'appliquent :

- a. Les exigences obligatoires sont indiquées par le verbe « devoir ». Toutes les exigences obligatoires doivent être respectées afin que la proposition soit jugée conforme aux exigences;
- b. Les exigences souhaitables sont indiquées par le mot « souhaitable ». Il n'est pas nécessaire que les exigences souhaitables soient respectées pour qu'une proposition soit conforme aux exigences. Toutefois, au moment de l'attribution du contrat, toutes les exigences souhaitables que l'entrepreneur a offert de respecter dans sa proposition deviennent obligatoires; et
- c. Les soumissions seront évaluées comme étant :
 - i. "Recevable" si la soumission inclut des informations indiquant la conformité avec les critères évalués; et
 - ii. "Non-recevable" si les informations incluses n'indiquent pas la conformité avec les critères évalués ou qu'il n'y a aucune information incluse dans la soumission indiquant la conformité.

1.3 Terminologie

Les termes suivants s'appliquent :

- a. Le terme « champ de tir » désigne le « champ de tir modulaire intérieur préfabriqué »;
- b. Le terme « pas de tir » s'entend de l'emplacement au début d'un couloir où se place un tireur pour faire feu sur les cibles à partir du poste de tir;
- c. Le terme « ligne de feu » s'entend de la ligne droite sur laquelle le tireur tient le canon de son arme pour faire feu sur les cibles à partir de son poste de tir. La ligne de feu est parallèle au plancher et perpendiculaire à la direction du tir; et
- d. Le terme « tireur » s'entend du personnel qui utilise le champ de tir pour des exercices de tir réel ou simulé.

1.4 Critères d'évaluation normalisés

Les critères d'évaluation normalisés suivants doivent être atteints lorsqu'ils sont mentionnés dans la preuve de réponse.

- a. Critère A – Exemple : Les exemples de solutions précédentes doivent être accompagnés des renseignements ci-dessous :
 - i. Nom de l'acheteur, de l'opérateur et du propriétaire;
 - ii. Date d'installation;
 - iii. Noter si le champ de tir est utilisé ou la date à laquelle le champ de tir était fermé;
 - iv. Numéro du contrat;
 - v. Photographie ou dessin, d'au moins 10 cm x 15 cm (4 po x 6 po), du système ou des dessins pertinents; et
 - vi. Coordonnées (aux fins de vérification).
- b. Critère B – Dessin : Les dessins doivent :
 - i. Être tracés à l'échelle et il faut mentionner l'échelle utilisée; et
 - ii. Avoir une largeur d'au moins 15 cm x 20 cm (6 po x 8 po) ou plus.

2. ÉVALUATION TECHNIQUE ET DE GESTION

L'évaluation sera fondée sur l'expérience du fabricant, l'avant-projet sommaire fourni avec la proposition et l'information fournie avec la proposition. Les propositions qui ne fournissent pas toute l'information précisée dans le tableau 3 (Tableau de conformité de l'information de la proposition) seront jugées non conformes et elles seront rejetées d'emblée. Les soumissionnaires doivent remplir la colonne « Renvoi à la soumission ». Le tableau 1 (Exemple d'un tableau de conformité de l'information de la proposition) est fourni à titre d'exemple. L'information fournie dans la proposition doit satisfaire aux exigences mentionnées à l'annexe C (Spécifications) du volume 2 et démontrer la conformité avec la spécification mentionnée dans cette même annexe. Lorsque des dessins sont exigés, la proposition peut inclure un ou plusieurs dessins afin de démontrer la conformité avec une ou plusieurs exigences.

2.1 Valeur en points des critères souhaitables

Les propositions qui fournissent l'information demandée et respectent la preuve de réponse minimale recevront les points attribués en fonction des caractéristiques et spécifications de la solution offerte, comme il est indiqué dans le tableau 4 (Valeur en points des critères souhaitables). Les propositions doivent satisfaire à toutes les exigences d'un critère souhaitable pour que les points soient accordés. Le tableau 2 (Exemple d'un tableau de la valeur en points des critères souhaitables d'une proposition) est fourni à titre d'exemple. Les soumissionnaires doivent remplir la colonne

Annexe C du volume 1 – Évaluation des
soumissions
W6399-15-GD39
2018-05-09

« Renvoi à la soumission ». Les soumissionnaires peuvent remplir les colonnes « Points attribués » et « Remarques » pour aider l'équipe d'évaluation de l'État.

Tableau 1 – Exemple d’un tableau de réponse de l’information de la proposition

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
[Exemple : Vol 2 annexe C, paragr. 3.5 : couloirs de tir]	[Exemple : La proposition doit inclure : 1. Schéma d’aménagement du champ de tir qui : a. Attire l’attention sur tous murs de couloir; b. Montre l’emplacement de tous les marquages sur le sol; c. Montre la hauteur et la largeur des couloirs; d. Montre la position du poste de tir; et e. Montre la position du pas de tir le plus éloigné et la distance par rapport à la ligne de feu.]	[Exemple : Document de proposition, annexe C – Schémas d’aménagement du champ de tir. Page 14 de 30, Page 15 de 30]		

Tableau 2 – Exemple d’un tableau de la valeur en points des critères souhaitables d’une proposition

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
[Exemple : Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 b) ii]	[Exemple : La proposition démontre que le système de commande du champ de tir effectue le suivi de l’état « en attente ».]	[Exemple : 30 points]	[Exemple : Annexe C du document de proposition. Page 2 de 50]		

Tableau 3 – Tableau de réponse de l'information de la proposition

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.1 : Conception en service	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mentionner le fabricant du champ de tir; 2. Indiquer le nombre d'années d'expérience que possède le fabricant; 3. Inclure au moins deux exemples de champs de tir conçus et construits par le fabricant qui sont fondés sur le même plan de conception que la solution proposée, ce qui comprend à tout le moins : <ol style="list-style-type: none"> a. L'information requise au critère A – Exemple 4. Indiquer le nombre d'années d'expérience que possède le soumissionnaire; 5. Démontrer que le champ de tir est neuf et inutilisé. 			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.2 : Exigences balistiques	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Énumérer les calibres des munitions que le champ de tir accepte et pour lesquels le fabricant obtiendra un certificat de compatibilité. 			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.2.3 : Couverture de protection balistique	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer comment le plan de conception réussira à contenir tous les projectiles tirés de n'importe quel endroit de la zone de tir, y compris les projectiles tirés : <ol style="list-style-type: none"> a. vers le plafond et de tous les angles, parallèles et perpendiculaires au plancher; b. vers n'importe quelle porte; c. vers le plancher; d. en direction de la cible; et e. vers l'arrière en direction du poste de commande. 2. Démontrer comment le plan de conception répond aux conditions de la zone d'absence de danger de surface; 3. Inclure une facture ou la liste des matériaux pour les éléments contribuant à la protection balistique et au confinement; 4. Mentionner les caractéristiques de conception incluses empêchant les ricochets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les matériaux utilisés; et b. les angles de surface inclus. 5. Inclure un exemple d'un champ de tir fabriqué auparavant qui possède des caractéristiques de conception semblables, y compris l'information mentionnée au critère A – Exemple. 			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.3 : Contrôle de la contamination par le plomb	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Énumérer l'équipement, les accessoires et les caractéristiques de conception fournis pour limiter l'exposition au plomb et contrôler la contamination par le plomb. 			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4 : Configuration	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer le nombre de couloirs de tir; 2. Inclure un schéma montrant l'aménagement des couloirs de tir et de la zone de tir; 3. Indiquer la zone de récupération des balles sur un dessin; 4. Indiquer l'aire de préparation ouverte sur un dessin; 5. Indiquer la salle de commande sur un dessin; 6. Indiquer la salle d'entreposage sur un dessin; 7. Montrer les couches du mur séparant la zone de tir de la salle de commande et indiquer leur fonction; 8. Préciser et montrer les dimensions extérieures du champ de tir, y compris les dimensions de l'équipement et des composants extérieurs; 9. Préciser et montrer les dimensions extérieures du champ de tir, incluant et excluant le toit extérieur; et 10. Préciser et montrer les dimensions intérieures du champ de tir, incluant toute ouverture murale. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.5 : Couloirs de tir	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer la ligne de feu sur un dessin; 2. Indiquer sur un dessin la distance entre la ligne de feu et la cible la plus éloignée; 3. Indiquer la largeur et la hauteur de chaque couloir de tir sur un dessin; 4. Indiquer toutes les cloisons intérieures (y compris les murs du poste de tir) et les supports verticaux; et 5. Indiquer la distance entre les cloisons ainsi que l'épaisseur des cloisons. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.6 : Poste de tir	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préciser que les exigences mentionnées seront respectées; et 2. Fournir des exemples de solutions antérieures relatives au poste de tir qui sont semblables au plan de conception fourni et contiennent au moins trois des critères mentionnés à l'annexe C, paragr. 3.6 a à k. 			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.7 : Ramène-cibles	La proposition doit : <ol style="list-style-type: none">1. Inclure, pour le système ramène-cibles fourni, une brochure distincte préparée par le fabricant du système ramène-cibles;2. Indiquer dans un dessin la distance de déplacement et le dégagement en hauteur du rail minimal pour le système ramène-cibles;3. Mentionner la rotation de la cible (en degrés) du système ramène-cibles;4. Mentionner la durée de rotation du système ramène-cibles; et5. Mentionner les vitesses de mouvement offertes par le système ramène-cibles. Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.8 : Système de récupération des balles	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mentionner le type de système de récupération des balles fourni;2. Fournir au moins deux exemples distincts de champs de tir construits par le fabricant à l'aide du même système de récupération des balles, y compris des exemples du système de récupération;3. Indiquer tous les obstacles ou supports verticaux du système de récupération des balles qui pourraient être frappés par une balle;4. Fournir une description du système de récupération des balles ainsi que de la méthode pour capturer, ralentir et contenir les balles;5. Décrire le système ainsi que la méthode utilisée pour capturer et filtrer les particules de plomb en suspension dans l'air, notamment en mentionnant toute intégration au système de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (HVAC) de la zone de tir;6. Mentionner le nombre de balles pouvant être récupérées (par système de récupération et par couloir);7. Indiquer les trappes d'accès d'entretien du système de récupération des balles sur un dessin; et8. Confirmer tout matériau secondaire requis pour capturer et collecter les balles et les particules de poussière de plomb.			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.9 : Aire de préparation ouverte/stand de tir	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer l'aire de préparation ouverte/le stand de tir sur un dessin et en préciser les dimensions. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10 : Salle de commande	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer la salle de commande sur un dessin du champ de tir et en préciser les dimensions; 2. Inclure une brochure distincte ou de la documentation décrivant le système de commande du champ de tir, qui : <ol style="list-style-type: none"> a. démontrent que l'état « accessible » du champ de tir est interrompu si la fonction d'arrêt maître est activée; b. mentionnent que le système de commande du champ de tir permet la surveillance des points d'accès; et c. démontrent la capacité de l'écran et du système de commande à surveiller les systèmes de ventilation. 3. Inclure un exemple d'une installation du système de commande proposé pour le champ de tir ou de la version logicielle précédente; et 4. Inclure une brochure et de la documentation décrivant le système de communication et de son du champ de tir, y compris les composants principaux. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.11 : Zone d'entreposage	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer la salle d'entreposage et les portes d'accès sur un dessin du champ de tir. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.13 : Portes	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Inclure un dessin montrant les dimensions de toutes les portes, et indiquer le blindage et le sens d'ouverture. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.14 : Système de protection incendie	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer les zones d'incendie sur un dessin; 2. Indiquer sur un dessin les emplacements proposés pour les robinets d'arrêt d'urgence pour chaque zone d'incendie; et 3. Décrire comment les barrières de séparation coupe-feu entre chaque zone d'incendie sont créées, notamment : <ol style="list-style-type: none"> a. l'énumération de toutes les couches du mur et des caractéristiques de conception contribuant à la cote de protection contre les incendies pendant une heure de chaque barrière, et leurs cotes individuelles de protection contre les incendies; et b. la démonstration des calculs et la cote de protection contre les incendies résultante pour chaque barrière. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>			

<p>Vol 2 annexe C, paragr. 3.15 : Conditions environnementales</p>	<p>La proposition doit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mentionner les températures de fonctionnement extérieures et les plages de conditions environnementales;2. Décrire le système HVAC pour chaque section du champ de tir, y compris la filtration de chaque système, le renouvellement d'air prévu, les plages de température de fonctionnement et les plages de température que le système peut produire;3. Mentionner les caractéristiques du système HVAC et les composants utilisés pour obtenir un écoulement laminaire;4. Décrire le système de filtration d'air et toutes ses étapes, notamment en mentionnant la cote du filtre à chaque étape;5. Inclure au moins deux exemples de champs de tir, utilisant des caractéristiques de création d'écoulement et de filtration identiques ou semblables, et répondant au débit minimal créé par le fabricant, notamment :<ol style="list-style-type: none">a. l'information mentionnée au critère A – Exemple; etb. la mention du débit d'air pour les exemples.6. Énumérer les couches de l'enveloppe du bâtiment du champ de tir ainsi que les composants qui contribuent à l'amortissement sonore et démontrer que le champ de tir répondra à l'exigence, y compris les calculs démontrant la réduction sonore théorique du champ de tir entre la zone de tir et l'extérieur; et			
--	--	--	--	--

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
	<p>7. Inclure au moins deux exemples de champs de tir utilisant des caractéristiques d'amortissement sonore identiques ou semblables, construits par le fabricant, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'information mentionnée au critère A – Exemple; et b. les niveaux de réduction sonore mesurés à l'extérieur des champs de tir utilisés dans les exemples pendant une pleine utilisation. 			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.17 : Conception et construction	<p>La proposition doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Inclure un dessin illustrant le toit, et indiquant la pente du toit (si applicable) et ses dimensions; 2. Mentionner chaque cote d'isolation pour le plancher, le plafond et les murs du champ de tir; et 3. Mentionner les cotes, les matériaux et le plan de conception utilisés pour atteindre les facteurs d'isolation fournis, y compris les calculs démontrant les facteurs d'isolation résultante totale pour le plafond, le plancher et chaque mur extérieur. 			

Exigence	Preuve de réponse	Renvoi à la soumission	Recevable (Oui/Non)	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.18 : Compatibilité des systèmes de simulation	La proposition doit : <ol style="list-style-type: none">1. Indiquer sur un dessin l'emplacement proposé où les tireurs en position debout interagissent avec le système de simulation; et2. Indiquer sur un dessin l'emplacement proposé pour l'installation de l'écran de projection des images du simulateur. Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.			

Tableau 4 – Valeur en points des critères souhaitables

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C	La proposition répond à tous les critères obligatoires mentionnés dans le tableau 3 (Tableau de réponse de l'information de la proposition).	2 000 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.2.1	<p>La proposition inclue:</p> <p>a. Une liste des munitions sans plomb (incluant le fabricant, la marque et le modèle) compatible avec le champ de tir, avec ou sans augmentation de coûts d'entretien; et</p> <p>b. Les spécifications et brochures pour chacune des munitions énumérées, incluant leurs propriétés balistiques.</p>	40 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 a)	<p>La proposition inclut un énoncé indiquant la zone de tir de conception ouverte.</p> <p>Les dessins fournis montrent l'absence de cloison entre les couloirs de tir du champ de tir.</p> <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>	1 200 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 a) i	La proposition démontre : 1) Les directions secondaires de tir intentionnel; 2) Les murs latéraux utilisés pour les directions secondaires de tir intentionnel; et 3) La distance perpendiculaire minimale jusqu'aux murs latéraux à laquelle un tireur peut tirer de façon sécuritaire sur le mur latéral.	Un mur latéral permet une direction de tir secondaire perpendiculaire et pouvant aller jusqu'à 90 degrés = 300 points Les deux murs latéraux sont utilisés pour permettre un tir jusqu'à 180 degrés = 700 points Max = 700 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 a) i 3	La proposition démontre que les murs latéraux conçus pour être utilisés en tant que directions secondaires de tir prévu sont munis de bacs de collecte des munitions à leur base.	40 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 b)	Les dessins fournis avec la proposition démontrent que le champ de tir comprend neuf (9) couloirs de tir ou plus. Le nombre de couloirs est clairement indiqué. Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.	9 couloirs = 700 points 10 couloirs = 800 points 11 couloirs = 900 points 12 couloirs = 1000 points Max = 1000 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 c)	Les dessins fournis avec la proposition indiquent les dimensions et l'emplacement du vestibule.	20 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 d)	La proposition a) démontre que le champ de tir est fourni avec un compteur de coups; b) spécifie la précision du compteur de coups; c) décrit les composants du compteur de coups; et d) inclus un rapport d'essai qui atteste de la précision du compteur de coups et de sa comptabilité avec les munitions et les cadences de tir spécifiées.	30 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.4.1 e)	La proposition démontre que la hauteur du plafond intérieur du champ de tir rencontre l'exigence souhaitable	50 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.5.1 a)	La proposition inclut un dessin montrant le nombre de murs des couloirs.	1 de moins que le maximum = 10 points 2 de moins que le maximum = 20 points Maximum = 20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.5.1 b)	Les dessins fournis avec la proposition indiquent la largeur de tous les couloirs de tir.	Largeur \geq 1,4 m = 50 points Largeur \geq 1,75 m = 70 points Maximum = 70 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.5.1 c)	La proposition démontre que le champ de tir a une distance d'au-moins 1.25 m entre chaque mur et les couloirs adjacents.	20 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.7.1 a)	La proposition : 1) Comprend une brochure distincte du système ramène-cibles; 2) Démontre que le système ramène-cibles est sans fil.	40 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.7.1 b)	La proposition démontre que le système ramène-cibles peut pivoter ou reculer en réponse à un ou plusieurs tirs sur la cible.	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.7.1 c)	La proposition démontre que le système ramène-cibles comprend au-moins deux moteurs d'entraînement redondants pour chaque ramène-cibles.	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.7.1 d)	La proposition démontre que le système ramène-cibles est capable de maintenir les cibles à plusieurs hauteurs, sans outillage spécial et à l'intérieur du temps requis.	10 points			
Vol 2 annexe C, paragr 3.7.1 e)	La soumission démontre que le ramène-cibles possède un éclairage arrière.	5 pts			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.8.2 a)	<p>La proposition :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Précise l'équipement et la méthode utilisée pour récupérer les balles et la capacité du système; et 2) Comprend au moins un exemple d'un champ de tir construit par le fabricant qui utilise une méthode semblable, ou indique clairement si la solution proposée est nouvelle pour le fabricant. 	50 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.8.2 b)	<p>La proposition démontre qu'un piège à balles avec un monticule en caoutchouc sera utilisé.</p>	400 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.8.2 c i)	<p>La proposition comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Au moins un exemple d'une solution antérieure utilisant le même concept de monticule; et b) Un dessin du monticule montrant les plaques de base disposées en échelle. <p>Les dessins fournis doivent répondre au critère B – Dessins.</p>	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.8.2 c ii)	<p>La proposition démontre l'emplacement, la fonction et la capacité de la source de sécurité en caoutchouc d'appoint.</p>	30 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.8.2 c iii)	La proposition démontre la capacité maximale de récupération des balles, y compris les calculs de la capacité par couloir.	Capacité de balles par couloir entre (inclusivement) : 5 001 et 7 500 = 10 points 7 501 et 10 000 = 15 points 1 001 et 12 500 = 20 points 12 501 et 15 000 = 25 points 15 001 ou plus = 40 points Maximum = 40 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1 e	La proposition démontre que tous les sons à l'extérieur de la salle de commande sont réduits à moins de 71 dB	50 pts			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 a)	La proposition : a) Indique le nombre de ports audio auxiliaires de 3,5 mm fournis; et b) Démontre que chaque signal peut être transmis à un couloir en particulier.	50 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 b) i	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir effectue le suivi de l'état « en service ».	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 b) ii	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir effectue le suivi de l'état en attente ».	20 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 b) iii	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir effectue le suivi de l'état « entretien ».	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 b) iv	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir effectue le suivi de l'état « préparation et organisation ».	15 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.1.1 b) v	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir effectue le suivi de l'état « fermé ».	15 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.2.1 a)	La proposition inclut une brochure traitant des protecteurs auditifs fournis (communication unidirectionnelle).	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.2.1 b)	La proposition inclut une brochure traitant des protecteurs auditifs fournis (communication bidirectionnelle).	40 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.2.1 c)	La proposition démontre que le champ de tir peut produire un son propre à chaque couloir pour multiplier les protecteurs auditifs de façon simultanée.	30 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.2.2 a)	La soumission démontre que la salle de commande peut communiquer avec chacun des postes de tir sur des canaux séparés.	15 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.2.2 b)	La soumission démontre que la salle de commande peut sélectionner de multiples postes de tir afin de communiquer avec eux en même temps de deux jusqu'à tous les postes de tir	15 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.3 a)	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir est muni d'une capacité d'enregistrement, de compte rendu et d'exportation du pointage.	5 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.3 b)	La proposition démontre que le système de commande du champ de tir muni d'un ramène-cibles peut attribuer automatiquement un pointage aux tireurs.	5 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.10.5	La soumission inclue des dessins qui démontrent que la largeur de la salle de commande est au moins la même que celle de la zone de tir.	15 point			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.15.7 a)	La soumission démontre que le système HVAC est entièrement convertible entre le propane et le gaz naturel.	40 pts			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.15.7 b)	La proposition inclus des exemples précédents et démontre que le champ de tir rencontre les exigences de débit d'air avec une table mobile (chariot) présente.	15 points			

Exigence	Preuve de réponse	Valeur	Renvoi à la soumission	Points attribués	Remarques
Vol 2 annexe C, paragr. 3.18.4	La proposition démontre la méthode choisie pour communiquer l'état du champ de tir.	20 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.18.5 a)	La proposition démontre que les ports audio auxiliaires de 3,5 mm seront placés à côté des stations de commande pour le système de simulation.	10 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.18.5 b)	La proposition démontre l'espace alloué pour l'installation des systèmes de simulation dans les bâtis du serveur. L'espace disponible permet l'installation de tous les systèmes de simulation.	10 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.18.5 c)	La proposition démontre que le champ de tir comprend tous les espaces alloués, le matériel, les accessoires et les systèmes de soutien qui permettent l'utilisation d'un troisième système de simulation dans la direction primaire de tir	15 points			
Vol 2 annexe C, paragr. 3.18.5 d)	La proposition démontre que le champ de tir comprend tous les espaces alloués, le matériel, les accessoires et les systèmes de soutien qui permettent l'utilisation d'un système de simulation dans une direction secondaire de tir autorisée.	1 système, 1 mur latéral = 15 points 1 système, 2 murs latéraux (non simultanés) = 17 points 2 systèmes, 1 mur latéral chacun (simultané) = 20 points Maximum = 20 points			

Annexe C du volume 1 – Évaluation des soumissions
W6399-15-GD39
2018-05-09

Total des points attribués : _____